



**BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 5 DECEMBRE 2023 À 18H00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

Présents :

1	AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
2	AIX-LES-BAINS	FRUGIER Michel	
3	BRISON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude	
4	DRUMETTAZ-CLARAFOND	BEAUX-SPEYSER Danièle	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
5	ENTRELACS	BRAISSAND Jean-François	
6	GRESY-SUR-AIX	MAITRE Florian	Pouvoir de Robert AGUETTAZ
7	LA BIOLLE	NOVELLI Julie	
8	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	MORIN Bruno	
9	LE BOURGET DU LAC	MERCAT Nicolas	
10	LE BOURGET DU LAC	SIMONIAN Edouard	
11	LE MONTCEL	HUYNH Antoine	
12	MOUXY	FILIPPI Laurent	
13	PUGNY-CHATENOD	CROUZEVIALLE Bruno	
14	RUFFIEUX	ROGNARD Olivier	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
15	SAINT OFFENGE	GELLOZ Bernard	
16	SAINT OURS	ALLARD Louis	
17	SAINT PIERRE DE CURTILLE	DILLENSCHNEIDER Gérard	
18	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	TOUGNE-PICAZO Brigitte	
19	TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude	Pouvoir de Marie-Claire BARBIER
20	TREVIGNIN	CHAPUIS Nicolas	
21	VOGLANS	MERCIER Yves	

19 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	GUIGUE Thibaut
CHANAZ	HUSSON Yves
MERY	FONTAINE Nathalie

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 novembre 2023, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 15 projets de délibérations.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 21 présents et 5 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 4 Année : 2023

Exécutoire le : 28 DEC. 2023

Publiée / Notifiée le : 28 DEC. 2023

Visée le : 13 DEC. 2023

COMMANDE PUBLIQUE

**Marché n°2022-054 : Réalisation des équipements nécessaires pour répondre à l'application des débits prélevables sur les ressources de Grand Lac -
Projet « Barreau-Est » - Construction des réservoirs du Corsuet Haut, du Corsuet Bas et d'une nouvelle station de pompage en eau potable sur la commune d'Aix-les Bains-
Avenant n°2**

Monsieur le Président rappelle que le marché relatif à la réalisation des équipements nécessaires pour répondre à l'application des débits prélevables sur les ressources de Grand Lac (Barreau Est), portant notamment sur la construction des réservoirs de Corsuet, a été attribué par délibération du 14 février 2023 au groupement ALBERTAZZI / FONTAINE TP / LEON GROSSE / SESA PRB pour un montant de 4 849 000 € HT. Le cabinet MERLIN est Maître d'œuvre sur cette opération.

Pour rappel un avenant n°1, approuvé par délibération du Bureau communautaire en date du 5 septembre 2023, a porté sur la modification des modalités de règlement des entreprises.

Le présent avenant a pour objet de régler à l'entrepreneur les travaux supplémentaires, non prévus au marché initial et rendus nécessaires pour la bonne exploitation des futurs ouvrages.

Le présent avenant porte sur les travaux supplémentaires suivants :

- Le traitement de l'eau potable à l'usine de Mémard s'avère obsolète. Est donc souhaitée la mise en place d'un traitement par chloration au niveau de la station de pompage en construction dans Corsuet afin de pouvoir traiter l'eau potable lorsque les travaux de réhabilitation de Mémard seront en cours. Ce poste de chloration servira par la suite de secours.
- La Mise en place d'une vanne motorisée au niveau de la conduite de distribution partant du réservoir de Corsuet Haut. Cette vanne permettra une intervention plus rapide sur le réseau en cas de problème.

Ces modifications sont détaillées dans l'avenant n°2.

La plus-value globale s'élève à 84 939.50 € HT soit une augmentation de 1.75 % du montant initial.

Ces ajouts de prestations engendrent un délai supplémentaire de 1 mois, portant la durée du marché à 18 mois.

La commission des procédures adaptées du 28 novembre 2023 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant n°2.

Les crédits inscrits au budget seront imputés sur la section d'investissement au programme d'eau potable 16AP.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 au marché 2022-054.

- Délégués en exercice : 33
- Présents : 21
- Présents et représentés : 26
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 5 décembre 2023

Le Président,
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,
Julie NOVELLI

GRAND LAC - TRAVAUX DU BARREAU EST - OUVRAGES DE CORSUET				
DECOMPOSITION GLOBALE ET FORFAITAIRE SUITE AVENANT N°2				
Détail des prestations		GENIE CIVIL (€ HT)	PROCESS (€ HT)	TOTAL (€ HT)
1	ETUDE ET PERIODE DE PREPARATION			
1.1	Assurances	27 505,00 €	1 050,00 €	28 555,00 €
1.2	Mission géotechnique complémentaire G4	4 945,00 €	0,00 €	4 945,00 €
1.3	Etudes d'exécution (Etude béton armé, Plans guides GC et équipements, schémas électriques et analyse fonctionnelle, PPSPS, PAQ, etc.)	46 270,00 €	17 065,00 €	63 335,00 €
1.4	Pilotage et coordination de chantier	0,00 €	36 630,00 €	36 630,00 €
1.5	Constat d'huissier	0,00 €	1 335,00 €	1 335,00 €
1.6	Panneaux de chantier	4 240,00 €	0,00 €	4 240,00 €
	SS-TOTAL 1. ETUDE ET PERIODE DE PREPARATION (€ HT)	82 960,00 €	56 080,00 €	139 040,00 €
2	EXECUTION DES TRAVAUX			
2.1	INSTALLATIONS ET PREPARATION			
2.1.1	Implantations/ Piquetage	9 900,00 €	0,00 €	9 900,00 €
2.1.2	Installations de chantier	90 370,00 €	630,00 €	91 000,00 €
2.1.3	Grues et moyens de levage de chantier	232 660,00 €	0,00 €	232 660,00 €
2.1.4	Branchements provisoires	18 390,00 €	7 295,00 €	25 685,00 €
2.1.5	Mesures de sécurité et sanitaires	33 660,00 €	0,00 €	33 660,00 €
2.1.6	Terrassements	206 025,00 €	0,00 €	206 025,00 €
2.1.7	Plateformes - Fondations	119 535,00 €	0,00 €	119 535,00 €
2.1.8	Essais de compactage	2 915,00 €	0,00 €	2 915,00 €
	SS-TOTAL 2.1 INSTALLATIONS ET PREPARATION (€ HT)	713 455,00 €	7 925,00 €	721 380,00 €
2.2	RÉSERVOIR EXISTANT DE CORSUET BAS			
2.2.1	Travaux préparatoires			
2.2.1.1	Démontage et évacuation des équipements, tuyauterie	0,00 €	11 010,00 €	11 010,00 €
2.2.1.2	Démontage et évacuation des équipements électriques, y compris décâblage total jusqu'à l'arrivée électrique	0,00 €	2 830,00 €	2 830,00 €
2.2.2	Génie Civil			
2.2.2.1	Nettoyage des sols, murs et plafonds - Préparation du support	4 605,00 €	0,00 €	4 605,00 €
2.2.2.2	Ragréage et traitement des aciers apparents, traitement des fissures	11 505,00 €	0,00 €	11 505,00 €
2.2.2.3	Démolition et reprise de scellements divers	11 275,00 €	5 260,00 €	16 535,00 €
2.2.3	Second œuvre			
2.2.3.2	Peinture des sols, murs et plafonds	4 605,00 €	0,00 €	4 605,00 €
2.2.3.3	Remplacement des caillebotis	13 260,00 €	19 000,00 €	32 260,00 €
2.2.3.4	Remplacement des fenêtres	3 450,00 €	2 850,00 €	6 300,00 €
2.2.4	Equipements			
2.2.4.1	Canalisations INOX 316 L (Tuyauterie, Tés, Brides, Coudes, Cones de réduction, etc.), y compris calorifugeage	0,00 €	70 065,00 €	70 065,00 €
2.2.4.2	Joints de démontage	0,00 €	7 915,00 €	7 915,00 €
2.2.4.3	Robinetterie et vannes (y compris volants de manœuvre avec tiges rallongées)	0,00 €	23 590,00 €	23 590,00 €
2.2.4.4	Robinets flotteurs	0,00 €	28 640,00 €	28 640,00 €
2.2.4.5	Chauffage - Extraction d'air	0,00 €	2 860,00 €	2 860,00 €
2.2.5	Electricité - Automatismes			
2.2.5.1	Coffret électrique déporté	0,00 €	3 360,00 €	3 360,00 €
2.2.5.2	Câblage - cheminement - mise à la terre	0,00 €	9 320,00 €	9 320,00 €
2.2.5.3	Eclairage intérieur, éclairage extérieur, éclairage de sécurité et prises de courant	0,00 €	4 275,00 €	4 275,00 €
2.2.5.4	Anti-intrusion	0,00 €	1 305,00 €	1 305,00 €
2.2.5.5	Détection incendie	0,00 €	1 230,00 €	1 230,00 €
	SS-TOTAL 2.2 RÉSERVOIR EXISTANT DE CORSUET BAS (€ HT)	48 700,00 €	193 510,00 €	242 210,00 €
2.3	RÉSERVOIR COMPLÉMENTAIRE DE CORSUET BAS			
2.3.1	Génie Civil de la cuve et de la chambre à vannes			
2.3.1.1	Radier cuve	135 875,00 €	0,00 €	135 875,00 €
2.3.1.2	Radier local technique	11 325,00 €	0,00 €	11 325,00 €
2.3.1.3	Voiles cuve	87 090,00 €	0,00 €	87 090,00 €
2.3.1.4	Tirants et coupole cuve	377 520,00 €	0,00 €	377 520,00 €
2.3.1.5	Voiles local technique	22 360,00 €	0,00 €	22 360,00 €
2.3.1.6	Dalle local technique	6 295,00 €	0,00 €	6 295,00 €
2.3.1.7	Étanchéité coupole et local	62 725,00 €	0,00 €	62 725,00 €
2.3.1.8	Étanchéité des ouvrages	2 990,00 €	7 165,00 €	10 155,00 €
2.3.2	Second œuvre - Huisseries - Métallerie			
2.3.2.1	Intégration architecturale - Enduit	14 295,00 €	0,00 €	14 295,00 €
2.3.2.2	Isolation	5 870,00 €	0,00 €	5 870,00 €
2.3.2.3	Aération et tampon foug	195,00 €	3 970,00 €	4 165,00 €
2.3.2.4	Ventilation, extraction d'air, déshumidification	0,00 €	2 385,00 €	2 385,00 €
2.3.2.5	Porte étanche d'accès à la cuve	0,00 €	25 770,00 €	25 770,00 €
2.3.2.6	Porte extérieure	0,00 €	4 750,00 €	4 750,00 €
2.3.2.7	Serrurerie	0,00 €	340,00 €	340,00 €
2.3.2.7.1	Echelles	0,00 €	2 640,00 €	2 640,00 €
2.3.2.7.2	Trappes	0,00 €	2 960,00 €	2 960,00 €
2.3.2.7.3	Garde-corps, portillons	0,00 €	5 810,00 €	5 810,00 €
2.3.3	Equipements et canalisations			
2.3.3.1	Canalisations INOX 316 L (Tuyauterie, Tés, Brides, Coudes, Cones de réduction, etc.), y compris calorifugeage	0,00 €	41 050,00 €	41 050,00 €
2.3.3.2	Joints de démontage	0,00 €	5 265,00 €	5 265,00 €
2.3.3.3	Robinetterie et vannes	0,00 €	11 605,00 €	11 605,00 €
2.3.3.4	Manchettes de scellement	0,00 €	4 675,00 €	4 675,00 €
2.3.3.5	Equipements de manutention	0,00 €	2 550,00 €	2 550,00 €
2.3.3.6	Instrumentation	0,00 €	5 695,00 €	5 695,00 €

GRAND LAC - TRAVAUX DU BARREAU EST - OUVRAGES DE CORSUET			
DECOMPOSITION GLOBALE ET FORFAITAIRE SUITE AVENANT N°2			
2.3.4	Electricité - Automatismes		
2.3.4.1	Coffret électrique déporté	0,00 €	3 220,00 €
2.3.4.2	Câblage - cheminement - mise à la terre	0,00 €	7 420,00 €
2.3.4.3	Eclairage intérieur, éclairage extérieur, éclairage de sécurité et prises de courant	0,00 €	2 605,00 €
2.3.4.4	Anti-intrusion	0,00 €	1 050,00 €
2.3.4.5	Détection incendie	0,00 €	1 030,00 €
	SS-TOTAL 2.3 RESERVOIR COMPLEMENTAIRE DE CORSUET BAS (€ HT)	726 540,00 €	141 955,00 €
2.4	STATION DE POMPAGE DE CORSUET BAS		
2.4.1	Génie Civil		
2.4.1.1	Radier	31 340,00 €	0,00 €
2.4.1.2	Elevations	94 970,00 €	0,00 €
2.4.1.3	Ouvrages horizontaux	0,00 €	0,00 €
2.4.1.3.a	Remblai autocompactant et recharge béton sous canal	4 880,00 €	0,00 €
2.4.1.3.b	Dalle de support des pompes	7 260,00 €	0,00 €
2.4.1.3.c	Dalle de couverture alvéolaire	31 390,00 €	0,00 €
2.4.1.4	Etanchéité du local	32 605,00 €	0,00 €
2.4.2	Second œuvre		
2.4.2.1	Intégration architecturale - Enduit + carreaux de verres	12 770,00 €	0,00 €
2.4.2.2	Isolation	17 090,00 €	0,00 €
2.4.2.3	Porte extérieure	0,00 €	4 750,00 €
2.4.2.4	Serrurerie	0,00 €	340,00 €
2.4.2.4.a	Trappes	0,00 €	2 960,00 €
2.4.2.4.b	Caillebotis	0,00 €	6 180,00 €
2.4.2.4.c	Garde-corps, portillons	0,00 €	26 655,00 €
2.4.3	Equipements		
2.4.3.1	Groupe électropompes	0,00 €	91 615,00 €
2.4.3.2	Ballon anti-bélier	0,00 €	14 970,00 €
2.4.3.3	Canalisations INOX 316 L (Tuyauterie, Tés, Brides, Coudes, Cones de réduction, etc.), y compris calorifugeage	0,00 €	107 750,00 €
2.4.3.4	Robinetterie et vannes	0,00 €	56 090,00 €
2.4.3.5	Joints de démontage	0,00 €	20 020,00 €
2.4.3.6	Instrumentation	0,00 €	26 040,00 €
2.4.3.7	Chauffage, déshumidification, extraction d'air	0,00 €	13 900,00 €
2.4.3.8	Equipements de manutention	0,00 €	32 740,00 €
2.4.4	Electricité - Automatismes		
2.4.4.1	Armoire BT générale, y compris variateurs de fréquence éligibles à la prime CEE dans le cadre de la Fiche IND-UT-136 "systèmes moto-régulés".	0,00 €	59 745,00 €
2.4.4.2	Inverseur de source	0,00 €	2 200,00 €
2.4.4.3	Câblage/ cheminement/ mise à la terre	0,00 €	43 040,00 €
2.4.4.4	Dispositif anti-intrusion	0,00 €	810,00 €
2.4.4.5	Centrale de détection incendie + détecteurs	0,00 €	2 210,00 €
2.4.4.6	Automatisme - télégestion - fourniture des tables d'échange	0,00 €	11 860,00 €
2.4.4.7	Eclairage intérieur, éclairage extérieur, éclairage de sécurité et prises de courant	0,00 €	3 080,00 €
	SS-TOTAL 2.4 STATION DE POMPAGE DE CORSUET BAS	232 305,00 €	526 955,00 €
2.5	CORSUET BAS - AMENAGEMENTS DIVERS ET EXTERIEURS		
2.5.1	Extension de la clôture et dépose des portions existantes non réutilisées	10 400,00 €	0,00 €
2.5.2	Voirie en concassé	7 190,00 €	0,00 €
2.5.3	Drainage périphérique des ouvrages, dont reprise des réseaux de vidange et trop-plein Exutoires aménagés des réseaux de décharge des drainages	34 275,00 €	0,00 €
2.5.4	Réseaux hydrauliques d'eau potable inter-ouvrages, dont les opérations de raccordement à l'existant	608 205,00 €	0,00 €
2.5.5	Réseaux secs inter-ouvrages (courants faibles et courants forts), y compris fourreaux et passages de voiles	11 495,00 €	0,00 €
2.5.6	Réseau Télécom	0,00 €	0,00 €
	SS-TOTAL 2.11 CORSUET BAS - AMENAGEMENTS DIVERS ET EXTERIEURS (€ HT)	671 565,00 €	0,00 €
2.6	RESERVOIR DE CORSUET HAUT		
2.6.1	Génie Civil de la cuve et de la chambre à vannes		
2.6.1.1	Radier général	151 250,00 €	0,00 €
2.6.1.3	Voiles cuves	164 840,00 €	0,00 €
2.6.1.4	Tirants et coupoles cuves	347 270,00 €	0,00 €
2.6.1.5	Voiles local technique	32 045,00 €	0,00 €
2.6.1.6	Dalle local technique	17 790,00 €	0,00 €
2.6.1.7	Etanchéité coupole et local	89 930,00 €	0,00 €
2.6.1.8	Etanchéité des ouvrages	4 715,00 €	0,00 €
2.6.2	Second œuvre - Huisseries - Métallerie		
2.6.2.1	Intégration architecturale - Bardage bois	66 405,00 €	0,00 €
2.6.2.2	Isolation	12 135,00 €	0,00 €
2.6.2.3	Aération et tampons foug	395,00 €	3 820,00 €
2.6.2.4	Ventilation, extraction d'air, déshumidification	0,00 €	2 385,00 €
2.6.2.5	Portes étanches d'accès aux cuves	0,00 €	51 530,00 €
2.6.2.6	Porte extérieure	0,00 €	4 750,00 €
2.6.2.7	Portillons extérieurs	0,00 €	1 690,00 €
2.6.2.8	Serrurerie	0,00 €	350,00 €
2.6.2.8.1	Echelles	0,00 €	2 960,00 €
2.6.2.8.2	Escaliers	0,00 €	20 380,00 €
2.6.2.8.3	Trappes	0,00 €	2 960,00 €
2.6.2.8.4	Garde-corps, portillons	0,00 €	3 750,00 €

GRAND LAC - TRAVAUX DU BARREAU EST - OUVRAGES DE CORSUET				
DECOMPOSITION GLOBALE ET FORFAITAIRE SUITE AVENANT N°2				
2.6.3	Equipements et canalisations			
2.6.3.1	Canalisations INOX 316 L (Tuyauterie, Tés, Brides, Coudes, Cones de réduction, etc.), y compris calorifugeage	0,00 €	82 480,00 €	82 480,00 €
2.6.3.2	Joints de démontage	0,00 €	8 430,00 €	8 430,00 €
2.6.3.3	Robinetterie et vannes	0,00 €	28 330,00 €	28 330,00 €
2.6.3.4	Manchettes de scellement	0,00 €	5 140,00 €	5 140,00 €
2.6.3.5	Equipements de manutention	0,00 €	7 010,00 €	7 010,00 €
2.6.3.6	Instrumentation	0,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €
2.6.4	Electricité - Automatismes			
2.6.4.1	Coffret électrique déporté	0,00 €	7 900,00 €	7 900,00 €
2.6.4.2	Câblage - cheminement - mise à la terre	0,00 €	6 170,00 €	6 170,00 €
2.6.4.3	Eclairage intérieur, éclairage extérieur, éclairage de sécurité et prises de courant	0,00 €	2 605,00 €	2 605,00 €
2.6.4.4	Anti-intrusion	0,00 €	800,00 €	800,00 €
2.6.4.5	Détection incendie	0,00 €	1 030,00 €	1 030,00 €
	SS-TOTAL 2.6 RESERVOIR DE CORSUET HAUT (€ HT)	886 775,00 €	268 470,00 €	1 155 245,00 €
2.7	CORSUET HAUT - AMENAGEMENTS DIVERS ET EXTERIEURS			
2.7.1	Voirie en concassé	6 415,00 €	0,00 €	6 415,00 €
2.7.2	Drainage périphérique des ouvrage, dont reprise des réseaux de vidange et trop-plein	5 900,00 €	0,00 €	5 900,00 €
2.7.3	Réseaux hydrauliques d'eau potable jusqu'à la limite de prestation	81 415,00 €	0,00 €	81 415,00 €
2.7.4	Réseaux secs (courants faibles et courants forts), y compris fourreaux et passages de voiles	1 435,00 €	18 680,00 €	20 115,00 €
2.7.5	Déplacement du single (y compris implantation, déboisement, constitution d'un cheminement)	2 040,00 €	0,00 €	2 040,00 €
	SS-TOTAL 2.7 CORSUET HAUT - AMENAGEMENTS DIVERS ET EXTERIEURS (€ HT)	97 205,00 €	18 680,00 €	115 885,00 €
2.8	DIVERS			
2.8.1	Voiries entre Corsuet Bas et Corsuet Haut	101 070,00 €	0,00 €	101 070,00 €
2.8.2	Réseau de télécommunication et d'alimentation électrique privé de Corsuet Bas à Corsuet Haut - Câbles à tirer dans fourreau en attente	0,00 €	4 590,00 €	4 590,00 €
2.8.3	Plantations d'arbres	0,00 €	2 860,00 €	2 860,00 €
2.8.4	Remises en état	16 810,00 €	0,00 €	16 810,00 €
	SS-TOTAL 2.8 DIVERS (€ HT)	117 880,00 €	7 450,00 €	125 330,00 €
	SS-TOTAL 2.EXECUTION TRAVAUX (€ HT)	3 494 425,00 €	1 164 945,00 €	4 659 370,00 €
3	PRESTATIONS DE MISE EN ROUTE DES INSTALLATIONS			
3.1	Frais d'attestation de conformité électrique et de CONSUEL	0,00 €	2 150,00 €	2 150,00 €
3.2	Frais de vérification initiale de moyens de levage	0,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €
3.3	Frais d'essais et analyses préalables ou en cours de travaux (essais d'étanchéité, nettoyage et désinfection)	21 390,00 €	6 400,00 €	27 790,00 €
3.4	Frais d'essais et analyses lors des opérations de mise en service (essais électromécaniques,...)	0,00 €	3 600,00 €	3 600,00 €
3.5	Période de mise en route	0,00 €	2 880,00 €	2 880,00 €
3.6	Période de mise en régime / mise en observation	0,00 €	2 885,00 €	2 885,00 €
3.7	Formation du personnel exploitant	0,00 €	580,00 €	580,00 €
3.8	Dossier des ouvrages exécutés	3 825,00 €	1 800,00 €	5 625,00 €
3.9	Réalisation de l'AMDEC	0,00 €	2 880,00 €	2 880,00 €
	SS-TOTAL 3.PRESTATIONS DE MISE EN ROUTE DES INSTALLATIONS (€ HT)	25 215,00 €	25 375,00 €	50 590,00 €
4	AVENANT N°2			
4.1	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE CHLORATION COMPLET			
4.1.1	Fourniture et mise en place d'une armoire à chlore	0,00 €	15 138,40 €	15 138,40 €
4.1.2	Fourniture et mise en place d'un détecteur de fuite et sécurité	0,00 €	14 209,00 €	14 209,00 €
4.1.3	Injection et eau motrice	0,00 €	39 877,60 €	39 877,60 €
4.1.4	Construction du génie civil de la dalle	5 829,50 €	0,00 €	5 829,50 €
	SS-TOTAL 4.1 MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE CHLORATION COMPLET (€ HT)	5 829,50 €	69 225,00 €	75 054,50 €
4.2	MISE EN PLACE D'UNE VANNE MOTORISEE AU NIVEAU DU RESERVOIR DE CORSUET HAUT			
4.2.1	Vanne motorisée pilotée par débitmètre sur détection d'accélération	0,00 €	9 885,00 €	9 885,00 €
	SS-TOTAL 4.1 MISE EN PLACE D'UNE VANNE MOTORISEE (€ HT)	0,00 €	9 885,00 €	9 885,00 €
	SS-TOTAL 4. AVENANT N°2 (€ HT)	5 829,50 €	79 110,00 €	84 939,50 €
	TOTAL DES TRAVAUX SUITE AVENANT N°2 (€ HT)	3 608 429,50 €	1 325 510,00 €	4 933 939,50 €
	TVA (20 %)	721 685,90 €	265 102,00 €	986 787,90 €
	TOTAL DES TRAVAUX SUITE AVENANT N°2 (€ TTC)	4 330 115,40 €	1 590 612,00 €	5 920 727,40 €

FICHE DE DEMANDE DE MODIFICATION

Maître d'ouvrage	GRAND LAC
PROJET	RÉALISATION DES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES POUR RÉPONDRE À L'APPLICATION DES DÉBITS RELEVABLES SUR LES RESSOURCES DE GRAND LAC « BARREAU EST » - CONSTRUCTION DES RÉSERVOIRS DU CORSUET HAUT, DU CORSUET BAS, ET D'UNE NOUVELLE STATION DE POMPAGE SUR LA COMMUNE D'AIX LES BAINS – MARCHÉ N°22054
DATE D'ÉMISSION	23/10/2023
ENTREPRISE ET NOM DU RÉDACTEUR	ALBERTAZZI

Destinataires pour avis

- Maître d'ouvrage
- Maître d'œuvre
- Contrôleur technique
- Coordonateur SPS
- Autre :

Désignation de l'objet de la demande de modification

Désignation de l'ouvrage / Élément à modifier :

Mise en place d'un système de chloration au niveau du réservoir du Corsuet bas

1- RAPPEL DES DISPOSITIONS DU MARCHÉ (CARACTÉRISTIQUES PRÉCISES DU MARCHÉ)

Construction de 2 réservoirs et d'une station de pompage au niveau du site du Corsuet pour l'alimentation en eau potable et selon les caractéristiques suivantes :

- **Site du Corsuet bas :**
- **Construction d'un réservoir de 2 000 m³,**
- **Construction d'une station de pompage de 360 m³/h.**

- **Site du Corsuet haut :**
- **Construction d'un réservoir de 2 000 m³ (2 x 1000 m³).**

FICHE DE DEMANDE DE MODIFICATION

MAITRE D'OUVRAGE	GRAND LAC
PROJET	RÉALISATION DES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES POUR RÉPONDRE À L'APPLICATION DES DÉBITS RELEVABLES SUR LES RESSOURCES DE GRAND LAC « BARREAU EST » - CONSTRUCTION DES RÉSERVOIRS DU CORSUET HAUT, DU CORSUET BAS, ET D'UNE NOUVELLE STATION DE POMPAGE SUR LA COMMUNE D'AIX LES BAINS – MARCHE N°22054
DATE D'EMISSION	23/10/2023
ENTREPRISE ET NOM DU REDACTEUR	ALBERTAZZI

2- DESCRIPTION DE LA MODIFICATION PROPOSEE

Mise en place d'un système de chloration complet au niveau du réservoir du Corsuet bas, comprenant :

1 – La fourniture et mise en place d'une armoire à chlore :

- Armoire à chlore avec porte pour 1 à 3 bouteilles,
- Râtelier à sangle pour bouteille de chlore,
- Ceinture chauffante
- Chloromètre 805
- Jeu d'accessoires pour chloro
- Tube CHLORAFLOX 5/16"
- Vanne motorisée 3 v inversion 230V
- Pose et raccordement,

2 – La fourniture et mise en place d'un détecteur de fuite et sécurité :

- Détecteur de fuite de chlore DC01,
- Cellule de détection de fuite (Chambre de vanne et armoire bouteilles),
- Gyrophare 230V (extérieur et intérieur),
- Avertisseur sonore,
- Actionneur Actech (motorisation fermeture automatique bouteille sur détection de fuite),
- Puissance et commande (câble et cheminement),
- Pose et raccordement,

3 – L'injection et l'eau motrice :

- Vanne modulante Débitmètre,
- Hydroéjecteur AM,
- Analyseur ECO Coffret (adduction et distribution),
- Débitmètre OPTIFLUX 2000, DN 600,
- Pompe de surpression horizontale MED,
- Jeu d'accessoires PVC DN20,
- Châssis et panneau PVC 800*800 pompe,
- Panoplie injection et analyse : panneau PVC 1000*1400,
- PVC eau motrice, injection : tube, coude, vanne, support,
- Puissance et commande (intégration armoire annexes + câble et cheminement),
- Capteur de débit,
- Cheminement et câbles,
- Préfabrication skid et panoplie,
- Pose et raccordement.

4 – Construction du génie civil de la dalle :

- Forfait étude,
- Minipelle pour terrassement de la bêche (Amenée / Repli + location),
- Coffrage bois et fourniture diverses,
- Fourniture béton,
- Fourniture aciers,
- Main d'œuvre - Ferrailage, coffrage et bétonnage,
- Fourniture et pose arceau de protection.

FICHE DE DEMANDE DE MODIFICATION

MAITRE D'OUVRAGE	GRAND LAC
PROJET	RÉALISATION DES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES POUR RÉPONDRE A L'APPLICATION DES DÉBITS RELEVABLES SUR LES RESSOURCES DE GRAND LAC « BARREAU EST » - CONSTRUCTION DES RÉSERVOIRS DU CORSUET HAUT, DU CORSUET BAS, ET D'UNE NOUVELLE STATION DE POMPAGE SUR LA COMMUNE D'AIX LES BAINS – MARCHE N°22054
DATE D'EMISSION	23/10/2023
ENTREPRISE ET NOM DU REDACTEUR	ALBERTAZZI

3 - IMPACTS SUR LES COUTS D'INVESTISSEMENT ET DE DELAIS

	Coûts (€HT)	Délais
1 - Fourniture et mise en place d'une armoire à chlore	15 138,40 €	
2 – Fourniture et mise en d'un détecteur de fuite et sécurité	14 209,00 €	+ 1 mois
3 – L'injection et l'eau motrice	39 877,60 €	
4 – Construction du génie civil de la dalle	5 829,50 €	
MONTANT TOTAL DE LA MODIFICATION	+ 75 054,50 €	+ 1 mois

4 - IMPACTS SUR LES COUTS D'EXPLOITATION / NOUVELLES GARANTIES SOUSCRITES

Sans objet

FICHE DE DEMANDE DE MODIFICATION

5 - ACCEPTATION DE LA MODIFICATION

L'Entrepreneur

A *Vienne*

Le *24/10/23*

ALBERTAZZI
Agence Vienne
ZI de Leveau
22, Rue de la Sévenne
38200 VIENNE

Le Maître d'ouvrage - **GRAND LAC**
Agglomération

A Aix les bains

Le **25 OCT. 2023**



Yves MERCIER
Vice-Président à la Commande Publique

7- LISTE DES PIÈCES ANNEXÉES

Devis n°23158 - Devis ALBERTAZZI

FICHE DE DEMANDE DE MODIFICATION

Inet MAITRE D'OUVRAGE	GRAND LAC
PROJET	RÉALISATION DES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES POUR RÉPONDRE A L'APPLICATION DES DÉBITS RELEVABLES SUR LES RESSOURCES DE GRAND LAC « BARREAU EST » - CONSTRUCTION DES RÉSERVOIRS DU CORSUET HAUT, DU CORSUET BAS, ET D'UNE NOUVELLE STATION DE POMPAGE SUR LA COMMUNE D'AIX LES BAINS – MARCHE N°22054
DATE D'EMISSION	23/10/2023
ENTREPRISE ET NOM DU REDACTEUR	ALBERTAZZI

Destinataires pour avis

- Maître d'ouvrage
- Maître d'oeuvre
- Contrôleur technique
- Coordonateur SPS
- Autre :

Désignation de l'objet de la demande de modification

Désignation de l'ouvrage / Élément à modifier :

Mise en place d'une vanne motorisée pilotée par débitmètre sur détection d'accélération

1- RAPPEL DES DISPOSITIONS DU MARCHE (CARACTERISTIQUES PRECISES DU MARCHE)

Construction de 2 réservoirs et d'une station de pompage au niveau du site du Corsuet pour l'alimentation en eau potable et selon les caractéristiques suivantes :

- Site du Corsuet bas :
- Construction d'un réservoir de 2 000 m³,
- Construction d'une station de pompage de 360 m³/h.

- Site du Corsuet haut :
- Construction d'un réservoir de 2 000 m³ (2 x 1000 m³).

FICHE DE DEMANDE DE MODIFICATION

MAITRE D'OUVRAGE	GRAND LAC
PROJET	RÉALISATION DES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES POUR RÉPONDRE A L'APPLICATION DES DÉBITS RELEVABLES SUR LES RESSOURCES DE GRAND LAC « BARREAU EST » - CONSTRUCTION DES RÉSERVOIRS DU CORSUET HAUT, DU CORSUET BAS, ET D'UNE NOUVELLE STATION DE POMPAGE SUR LA COMMUNE D'AIX LES BAINS – MARCHÉ N°22054
DATE D'ÉMISSION	23/10/2023
ENTREPRISE ET NOM DU REDACTEUR	ALBERTAZZI

2- DESCRIPTION DE LA MODIFICATION PROPOSÉE

Mise en place d'une vanne motorisée pilotée par débitmètre sur détection d'accélération comprenant :

- La mise en place d'un robinet à Papillon à Brides "Evolution" Motorisé,
- La mise en place d'un servomoteur électrique multitours AUMA type NORM SA 400V,
- La mise en place d'un débitmètre Krohne DN300 mm PN10,
- La réalisation d'une commande/puissance électrique, câblage et mise en place d'un coffret,
- La pose et le raccordement électrique (cheminement, câble, accouplement),
- La mise en service et la programmation des nouveaux équipements.

En déduction de ces équipements, une vanne papillon DN 500 mm PN10, prévue au marché, ne sera pas mise en place.

3 - IMPACTS SUR LES COÛTS D'INVESTISSEMENT ET DE DELAIS

1- Vanne motorisée pilotée par débitmètre sur détection d'accélération	Coûts (€HT)	Délais
- 1.1 La mise en place d'un robinet à Papillon à Brides "Evolution" Motorisé,	5 590,00 €HT	Aucun délai supplémentaire
- 1.2 La mise en place d'un servomoteur électrique multitours AUMA type NORM SA 400V,	2 725,00 €HT	
- 1.3 La mise en place d'un débitmètre Krohne DN300 mm PN10,	Déjà prévu au marché	
- 1.4 La réalisation d'une commande/puissance électrique, câblage et mise en place d'un coffret,	2 240,00 €HT	
- 1.5 La pose et le raccordement électrique (cheminement, câble, accouplement),	1 410,00 €HT	
- 1.6 La mise en service et la programmation des nouveaux équipements	644,00 €HT	
TOTAL 1	+ 12 609,00 €HT	
2 – Vanne papillon DN 500 mm PN 10	- 2 724,00 €HT	
TOTAL 2	- 2 724,00 €HT	
MONTANT TOTAL DE LA MODIFICATION	+ 9 885,00 €HT	0 MOIS

FICHE DE DEMANDE DE MODIFICATION

MAITRE D'OUVRAGE	GRAND LAC
PROJET	RÉALISATION DES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES POUR RÉPONDRE A L'APPLICATION DES DÉBITS RELEVABLES SUR LES RESSOURCES DE GRAND LAC « BARREAU EST » - CONSTRUCTION DES RÉSERVOIRS DU CORSUET HAUT, DU CORSUET BAS, ET D'UNE NOUVELLE STATION DE POMPAGE SUR LA COMMUNE D'AIX LES BAINS - MARCHE N°22054
DATE D'EMISSION	23/10/2023
ENTREPRISE ET NOM DU REDACTEUR	ALBERTAZZI

4 - IMPACTS SUR LES COÛTS D'EXPLOITATION / NOUVELLES GARANTIES SOUSCRITES

Sans objet

5 - ACCEPTATION DE LA MODIFICATION

L'Entrepreneur

A *Vienne*

Le *24/10/23*

ALBERTAZZI
Agence Vienne
ZI de Leveau
22, Rue de la Sévenne
38200 VIENNE

Le Maître d'ouvrage - GRAND LAC
Agglomération

A *Aix les bains*

Le *25 OCT. 2023*


Yves MERCIER
Vice-Président à la Commande Publique

7- LISTE DES PIÈCES ANNEXÉES

Devis n°23159 - Devis ALBERTAZZI



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N°2 ¹

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

GRAND LAC
1500 boulevard Lepic
73100 AIX LES BAINS

B - Identification du titulaire du marché public

[
GROUPEMENT : ALBERTAZZI / FONTAINE TP / LEON GROSSE / SESA
Mandataire : ALBERTAZZI
118 route du Charpenay
69210 LENTILLY

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Réalisation des équipements nécessaires pour répondre à l'application des débits prélevables sur les ressources de Grand Lac
« Barreau-Est » - Construction des réservoirs du Corsuet Haut, du Corsuet Bas et d'une nouvelle station de pompage en eau potable sur la Commune d'Aix-les Bains
Marché numéro : 220541

Date de la notification du marché public : **06 mars 2023**

Durée d'exécution du marché public : **17 mois**

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : **20 %**
- Montant HT : **4 849 000,00 €**
- Montant TTC : **5 818 800,00 €**

Répartition initiale entre cotraitants :

- Part ALBERTAZZI : **1 246 400,00 €HT**
- Part LEON GROSSE : **2 294 100,00 €HT**
- Part FONTAINE TP : **534 500,00 €HT**
- Part SESA : **774 000,00 €HT**

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D – Rappel de l'objet de l'avenant n°1

☐ Modifications introduites par l'avenant n°1 :

L'avenant n°1 avait pour objet de :

- Modifier les modalités de règlement des entreprises,
- Compléter l'article 5 – Avance de l'acte d'engagement en actant le taux de versement de l'avance,
- Fournir une GAPD en remplacement de la retenue de garantie.

Cet avenant n°1 n'a eu aucune incidence financière ou de délais sur le marché.

E – Objet de l'avenant n°2

☐ Modifications introduites par l'avenant n°2 :

Le présent avenant n°2 a pour objet de régler au groupement des travaux supplémentaires, non prévus au marché initial et rendus nécessaires pour la bonne exploitation des futurs ouvrages.

Cela concerne :

A – La mise en place d'un système de chloration complet au niveau du réservoir du Corsuet bas, comprenant :

1 – La fourniture et mise en place d'une armoire à chlore :

- Armoire à chlore avec porte pour 1 à 3 bouteilles,
- Râtelier à sangle pour bouteille de chlore,
- Ceinture chauffante,
- Chloromètre 805,
- Jeu d'accessoires pour chloro,
- Tube CHLORAFLOX 5/16",
- Vanne motorisée 3 v inversion 230V,
- Pose et raccordement.

2 – La fourniture et mise en place d'un détecteur de fuite et sécurité :

- Détecteur de fuite de chlore DC01,
- Cellule de détection de fuite (Chambre de vanne et armoire bouteilles),
- Gyrophare 230V (extérieur et intérieur),
- Avertisseur sonore,
- Actionneur Actech (motorisation fermeture automatique bouteille sur détection de fuite),
- Puissance et commande (câble et cheminement),
- Pose et raccordement,

3 – L'injection et l'eau motrice :

- Vanne modulante Débitmètre,
- Hydroéjecteur AM,
- Analyseur ECO Coffret (adduction et distribution),
- Débitmètre OPTIFLUX 2000, DN 600,
- Pompe de surpression horizontale MED,
- Jeu d'accessoires PVC DN20,
- Châssis et panneau PVC 800*800 pompe,
- Panoplie injection et analyse : panneau PVC 1000*1400,
- PVC eau motrice, injection : tube, coude, vanne, support,
- Puissance et commande (intégration armoire annexes + câble et cheminement),
- Capteur de débit,
- Cheminement et câbles,
- Préfabrication skid et panoplie,
- Pose et raccordement.

4 – Construction du génie civil de la dalle :

- Forfait étude,
- Minipelle pour terrassement de la bêche (Amenée / Repli + location),
- Coffrage bois et fourniture diverses,
- Fourniture béton,

- Fourniture aciers,
- Main d'œuvre - Ferrailage, coffrage et bétonnage,
- Fourniture et pose arceau de protection.

Pour un montant global de travaux de + 75 054,50 €HT et une durée supplémentaire de 1 mois de travaux.

B – La mise en place d'une vanne motorisée pilotée par débitmètre sur détection d'accélération au niveau du réservoir du Corsuet Haut comprenant :

- La mise en place d'un robinet à Papillon à Brides "Evolution" Motorisé,
- La mise en place d'un servomoteur électrique multitours AUMA type NORM SA 400V,
- La mise en place d'un débitmètre Krohne DN300 mm PN10,
- La réalisation d'une commande/puissance électrique, câblage et mise en place d'un coffret,
- La pose et le raccordement électrique (cheminement, câble, accouplement),
- La mise en service et la programmation des nouveaux équipements.

En déduction de ces équipements, une vanne papillon DN 500 mm PN10, prévue au marché, ne sera pas mise en place.

Pour un montant global de travaux de + 9 885,00 €HT et sans impact sur les délais du marché.

Incidence financière de l'avenant n°2 :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : **20 %**
- Montant HT : **84 939 €,50 €**
- Montant TTC : **101 927,40 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : **+ 1,75 %**

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : **20 %**
- Montant HT : **4 933 939,50 €**
- Montant TTC : **5 920 727,40 €**

Nouvelle répartition entre cotraitants :

- Part ALBERTAZZI : **1 325 510,00 €HT**
- Part LEON GROSSE : **2 299 929,50 €HT**
- Part FONTAINE TP : **534 500,00 €HT**
- Part SESA : **774 000,00 €HT**

Incidence sur les délais de l'avenant n°2 :

L'avenant a une incidence sur les délais du marché public :

Non Oui

- Délais supplémentaires introduits par l'avenant n°2 : **+ 1 mois**
- Durée du marché public suite avenant n°2 : **18 mois.**

F - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Johann FOURRIER Directeur général ALBERTAZZI – Mandataire du groupement	Lentilly, le 27/10/2023	<p style="text-align: center;">Johann FOURRIER</p> <p style="font-size: small;">Signé numériquement par : Johann FOURRIER Nom DN : CN = Johann FOURRIER O = FR O = ALBERTAZZI OU = ALBERTAZZI 0002 97350735300025, Direction Date : 2023.10.27 14:54:57 +01'00'</p>

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

G - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

H - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

I – Annexe 1 – Nouvelle DPGF suite Avenant n°2

J – Annexe 2 – Fiches de demandes de modifications

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 4 : Marché n.2022-054 : Réalisation des équipements nécessaires pour répondre à l'application des débits prélevables sur les ressources de Grand Lac - Projet " Barreau-Est " - Construction des réservoirs du Corsuet Haut, du Corsuet Bas et d'une nouvelle station de pompage en eau potable sur la commune d'Aix-les Bains-Avenant n.2

Date de transmission de l'acte : 13/12/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 13/12/2023

Numéro de l'acte : d4766 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20231205-d4766-DE

Date de décision : 05/12/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

